

Bevaix, le 10 juin 2014

Groupement du Quartier du Vignoble
Vignoble 2a
c/o V.Goulet
2022 Bevaix

OFrou
Mühlestrasse 2, Ittigen
3003 Berne
att: Mr Jürg Röthlisberger

Concerne: - nuisances sonores de l'A5 à Bevaix
- notre réunion du 28 avril 2014 à Ittigen

Monsieur,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de votre patience et de l'accueil que vous nous avez réservé en dépit d'un retard dont nous vous prions de nous excuser encore une fois.

Au delà de notre présentation et après avoir exposé nos arguments, un certain nombre de choses ont été dites. Nous avons, en substance, retenu de vos propos que :

- ce qui est développé dans l'EIE puis mis à l'enquête publique et approuvé par les autorités doit être respecté et exécuté
- que vous alliez démarrer un projet d'étude de mise aux normes et d'insonorisation du tronçon et qu'une proposition allait nous être présentée le 28 avril 2015
- que la réalisation des différentes étapes se fera dans l'année qui suit.

Dans l'attente du résumé de nos discussions lors de cette réunion, et à votre demande, nous nous sommes engagé à respecter un moratoire dans nos contacts avec nos appuis dans les différents offices cantonaux et fédéraux, ainsi que dans nos actions sur les terrains médiatique et politique.

Nous ne manquerons pas de vous recontater dans quelques semaines si nous ne recevons pas un procès verbal de la réunion qui aurait du, nous semble-t-il, être établi par Mr. Turtschi.

Avec nos remerciements et nos meilleures salutations.

Philippe Henry



Charles Porret



Vincent Goulet



Raymond Clottu

